

Dix nouveaux ateliers pour les artistes lausannois

Dès le 1^{er} juillet prochain, la Ville mettra à disposition dix nouveaux espaces de travail à Malley pour les arts plastiques et visuels. Ces locaux, situés à l'avenue du Chablais 18, sont attribués sous forme de contrat de confiance jusqu'à la fin de l'année 2015 et permettront aux artistes lausannois de disposer d'un atelier à un coût minime. Au vu de la pénurie d'espaces disponibles, la Municipalité souhaite ainsi donner un signal de soutien à la scène artistique locale, reconnue pour son dynamisme et sa diversité.

S'agissant des arts plastiques et visuels, les aides à la création mises en place par la Ville prennent des formes diverses : aide à la publication et à la réalisation d'exposition, commandes d'œuvres pour un nouveau bâtiment (pourcent culturel) et mise à disposition d'ateliers à l'étranger. Depuis sa création en 1932, le Fonds communal des arts plastiques soutient et stimule la création artistique de la ville à travers l'achat annuel de plusieurs œuvres.

Les locaux mis à disposition par la Ville sont aujourd'hui peu nombreux, soit actuellement six dans les anciennes écuries du parc Mon-Repos. Afin de remédier, au moins de manière temporaire, à cette situation, la Ville met à disposition, en contrat de confiance, une dizaine de surfaces, de 10 à 90 m², dans un bâtiment de deux étages à l'av. du Chablais. Ces locaux seront attribués à des artistes lausannois du domaine des arts plastiques et visuels qui s'engageront à occuper activement le bâtiment par une présence marquée. Les plus grandes surfaces seront attribuées prioritairement à des collectifs. Ce bâtiment étant promis à moyen terme à la démolition, les artistes qui partageront les locaux auront à assumer uniquement les charges courantes, aucun loyer n'étant perçu.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté de renforcer le soutien aux arts visuels que la Municipalité a exprimée dans son programme de législature. Les visites des lieux auront lieu vendredi 31 mai de 13h à 17h et mercredi 5 juin de 13h30 à 17h. Les informations concernant l'attribution des ateliers sont disponibles sur le site www.lausanne.ch/ateliers-malley.

Administration générale et culture

Pour tout renseignement complémentaire :

- Daniel Brélaz, syndic de la Ville de Lausanne, 021 315 22 00

- Fabien Ruf, chef du service de la culture, 021 315 25 10

Lausanne, le 28 mai 2013